

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE**  
**6<sup>e</sup> assemblée publique du conseil d'administration, 31 janvier 2005**

Procès-verbal de la sixième (6<sup>e</sup>) assemblée publique du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 31 janvier 2005, à 19 h 00, à la MRC des Chenaux.

**PRÉSENCES :**

M. Michel Angers	Représentant, Développement social et communautaire
Mme Hélène Arseneau	Représentante, Loisir, culture et tourisme
M. Jean-Pierre Ayotte	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
Mme France Beaulieu	Conseillère, Ville de Shawinigan
M. Jean-Paul Diamond	Préfet, MRC de Maskinongé
Mme Jocelyne Elliott Leblanc	Mairesse, Ville de Louiseville
M. Réjean Gaudreault	Maire, Ville de La Tuque
M. Jean-Yves Laforest	Représentant, Éducation et main-d'œuvre
M. André Landry	Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Jean-Denis Leduc	Représentant, Enseignement supérieur et R&D
M. Elzéar Lepage	Conseiller, Ville de La Tuque
M. Jules Paquin	Préfet, MRC de Mékinac
M. Reynald Périgny	Maire, Ville de Saint-Tite
M. Marcel P. Marchand	Préfet, MRC des Chenaux
M. Christian Savard	Représentant, Industrie, commerce et développement coopératif
M. Claude Trudel	Représentant, Agroalimentaire et forêt

**ABSENCES :**

M. Ernest Awashish	Grand-Chef du Conseil de la nation Atikamekw
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
Mme Lise Landry	Mairesse, Ville de Shawinigan

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :**

Mme Noëlla Champagne	Députée de Champlain
M. Réjean Côté	Directeur général, CRÉ
Mme Myriam Demers	Observatrice, siège jeune
M. Robert De Nobile	Directeur régional, MDÉRR-Mauricie
M. André Gabias	Député de Trois-Rivières
M. Patrick Guérard	Directeur adjoint, CRÉ
Mme Liette Moreau	Observatrice, siège femme
M. Luc Trudel	Représentant de M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice

Le président de la CRÉ, monsieur André Landry, préside l'assemblée.

**MOT DE BIENVENUE**

Après avoir constaté le quorum, monsieur André Landry, président, souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/04-05-06

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Angers, appuyé par monsieur Réjean Gaudreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
  - 2.1 Suivis

- 3.0 Correspondance
- 4.0 Points d'information
  - 4.1 Position de la CRÉ suite au dépôt du rapport de la Commission Coulombe
  - 4.2 Commission forestière régionale
  - 4.3 Programme de reconnaissance des villages-relais
  - 4.4 Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec
  - 4.5 Budget des commandites : liste des projets
  - 4.6 Colloque régional: Jeunes en projet - Avenir de la Mauricie
  - 4.7 Intervention publique au CA de la CRÉ
  - 4.8 Lettre d'appui au congrès AJIRR 2007
- 5.0 Mandats des instances de concertation de la CRÉ
  - 5.1 Commission régionale de l'éducation
  - 5.2 Commission économique régionale et FIER
- 6.0 Comité de recommandation du FDR : terme du mandat
- 7.0 Prolongation du rôle et des membres de la société civile
- 8.0 Renouvellement bail CRÉ et Maison de la région
- 9.0 Liste des comptes
- 10.0 Fonds promotionnel de la Mauricie : projets financés
- 11.0 Fonds de développement régional
  - 11.1 Bilan
  - 11.2 Dossier présenté au conseil d'administration
    - 11.2.1 Rendez-vous panquébécois de Secondaire en Spectacle en Mauricie (6<sup>e</sup> édition) (FDR-04-AA-016)
- 12.0 Questions diverses
- 13.0 Levée de l'assemblée

Il est convenu d'ajouter deux points à l'ordre du jour soit :

- 5.3 Soutenir la démarche pour un FIER régional
- 5.4 Comité de suivi au Plan quinquennal

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

## 2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

SUR PROPOSITION de madame Hélène Arseneau, appuyée par monsieur Jean-Paul Diamond, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 2.1 Suivis

Aucun suivi n'est mentionné à ce point.

CA/04-05-06

## 3.0 CORRESPONDANCE

Dépôt des lettres suivantes :

- La CRÉ a reçu une lettre provenant de madame Lucienne Robillard, députée de Westmount – Ville-Marie, remerciant chaleureusement monsieur Réjean Côté d'avoir accepté de la rencontrer lors de son passage en région le 9 novembre dernier.
- Dans une correspondance reçue à la CRÉ, le 20 décembre dernier, l'Association de développement industriel et commercial de Saint-Anne-de-la-Pérade tient à féliciter la nouvelle philosophie qui anime la CRÉ en regard, notamment, de la mise en place des axes transversaux et de la confection d'un nouveau Plan de développement stratégique.
- À titre de président du Réseau de développement agroalimentaire de la Mauricie (RDAM), monsieur Claude Trudel, souligne dans sa correspondance

l'importance que la CRÉ s'implique au financement du RDAM dans le cadre d'une entente spécifique.

- Monsieur Éric Chevalier, président des Manufacturiers et Exportateurs du Québec, section Mauricie, écrit au président de la CRÉ pour le remercier de la contribution de la CRÉ dans le financement et l'organisation du Carrefour manufacturier 2004.
- La CRÉ a reçu une lettre provenant du ministre de l'Environnement, Thomas J. Mulcair, l'invitant à participer à la consultation menée par son ministère relativement à la réalisation d'un Plan de développement durable du Québec.
- Le 23 décembre dernier, le président de la CRÉ a écrit au premier ministre Jean Charest pour lui souligner l'apport que joue en région le Forum Jeunesse Mauricie pour toute question touchant à la jeunesse et appuyer une reconduction de leur Fonds d'investissement régional.

CA/04-05-06

#### 4.0 POINTS D'INFORMATION

Le président propose de traiter les points 4.1 et 4.2 à l'ordre du jour simultanément.

##### Résolution relative à la Commission Coulombe et Commission forestière régionale

- Considérant que la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise recommande que les conférences régionales des élus mettent en place des commissions forestières régionales pour que soient partagées les responsabilités relatives à l'aménagement intégré du milieu forestier;
- Considérant que la CRÉ de la Mauricie manifeste son vif intérêt à jouer un rôle actif et à exercer son leadership régional pour la mise en place d'une commission forestière régionale reflétant, dans sa composition, ses réalités et ses groupes d'intervention en milieu forestier;
- Considérant que pour exercer ses responsabilités avec efficacité, les conférences régionales des élus doivent compter sur des attributions financières suffisantes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Elzéar Lepage, appuyé par monsieur Jean-Yves Laforest,

- ☛ de demander au ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs de rendre prioritaire la mise en œuvre de la recommandation de la Commission sur la gestion de la forêt publique québécoise qui vise à constituer des commissions forestières régionales;
- ☛ d'informer le ministre que la Conférence régionale des élus de la Mauricie est, dès lors, disposée à mettre sur pied sa commission forestière régionale pour que celle-ci la soutienne promptement dans ses mandats et décisions en lien avec l'aménagement intégré du milieu forestier;
- ☛ de demander au ministre et à l'équipe de mise en œuvre, d'évaluer, de concert avec les régions, les attributions financières nécessaires et requises pour que les rôles et responsabilités des conférences régionales des élus soient accomplis avec efficacité.

De plus :

Considérant que le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs met en place une équipe de mise en oeuvre des recommandations de la Commission sur la gestion de la forêt publique québécoise;

Considérant que la Conférence régionale des élus de la Mauricie considère que les préoccupations régionales doivent faire partie des stratégies et modalités d'application des recommandations;

Il est proposé de :

- demander au ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs d'octroyer à la Mauricie un siège au sein de l'équipe de mise en oeuvre des recommandations de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise aux fins d'assurer que les intérêts des régions, comme celle de la Mauricie, soient bien pris en considération et que les attentes, besoins et priorités soient compris et véhiculés.
- que dans l'éventualité où le ministre accède à cette requête de la Conférence, que monsieur Jacques Pinard soit invité à représenter la Mauricie sur l'équipe de mise en oeuvre des recommandations de la Commission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.3 Programme de reconnaissance des villages-relais**

Pour ce point, monsieur Réjean Côté invite madame Jocelyne Elliott Leblanc à prendre la parole afin de présenter les faits saillants du programme de reconnaissance des villages-relais.

#### **4.4 Centre de communication santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Monsieur Réjean Côté mentionne que le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, a annoncé récemment la création d'un centre de communication santé pour desservir la population de la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cette décision du ministre vient consolider le réseau de centres de communication santé au Québec, celui-ci passant de cinq à huit centres pour desservir la population québécoise en matière de services préhospitaliers d'urgence.

Monsieur Réjean Côté enchaîne en mentionnant qu'il fut alors envisagé que les conférences régionales des élus puissent, après en avoir convenu avec les représentants des municipalités de leur territoire respectif, désigner chacune une personne afin de siéger au conseil d'administration du centre de communication santé. La durée du mandat sera fixée par règlement du conseil d'administration. De façon générale, les mandats sont d'une durée de deux ou trois ans.

SUR PROPOSITION de monsieur Claude Trudel, appuyé par monsieur Christian Savard, il est résolu de déléguer monsieur Réjean Côté, à siéger au conseil d'administration du centre de communication santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4.5 Budget des commandites : liste des projets**

Pour ce point, monsieur Réjean Côté invite le conseil d'administration à prendre connaissance des projets qui ont obtenu un soutien financier dans le cadre de l'enveloppe de commandite administrée par la CRÉ.

Le tableau présenté fait mention du solde de l'enveloppe, au 31 janvier 2005, au montant de 5 548 \$.

#### 4.6 Colloque régional : Jeunes en projet - Avenir de la Mauricie

Une brève présentation du colloque est faite par monsieur Réjean Côté.

En tant que membre de la Table régionale de l'Éducation, la parole est donnée à monsieur Jean-Denis Leduc qui poursuit en insistant sur l'importance de participer à ce colloque axé sur les moyens de prévenir l'abandon et le décrochage scolaires.

#### 4.7 Intervention publique au CA de la CRÉ

Monsieur Réjean Côté souhaite obtenir la position du conseil d'administration (CA) à l'égard des demandes répétées des partenaires de la région désirant s'adresser au conseil d'administration.

Après discussion, il est convenu que la gestion des demandes d'apparition publique soit faite de façon très sélective en favorisant, de façon générale, le traitement régulier des dossiers par l'entremise du personnel de la CRÉ.

Toutefois, dans certains cas, pour des dossiers de nature stratégique sans lien avec le Fonds de développement régional, la direction générale pourra accorder une période de 10 minutes lors des séances privées du conseil d'administration. Les parutions seront donc accordées par la direction générale sur une base exceptionnelle après analyse des motifs.

#### 4.8 Lettre d'appui au congrès AJIRR 2007

##### Résolution relative au congrès AJIRR 2007

- Considérant l'intérêt de la Table sectorielle jeunesse du Centre local de développement de La Tuque de voir se réaliser, en 2007, la tenue du congrès AJIRR (Avenir des jeunes innovateurs regroupés en région) dans la région de la Mauricie et plus précisément à La Tuque;
- Considérant que des efforts concertés renforcent les intentions du milieu latuquois pour obtenir la tenue de cet événement;
- Considérant que le projet permettra de mieux faire connaître la Mauricie, notamment sous l'angle des particularités et de l'envergure de son territoire;
- Considérant les retombées économiques et touristiques qu'engendre cette opportunité de recevoir des congressistes en Mauricie et particulièrement à La Tuque;

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Elliott Leblanc, appuyée par monsieur Jean-Yves Laforest,

- ☛ de soutenir la candidature de la ville de La Tuque dans ses démarches pour obtenir la tenue de l'édition 2007 du congrès AJIRR (Avenir des jeunes innovateurs regroupés en région)
- ☛ d'inviter, par le biais de cet appui, tous les partenaires du développement local et régional à signifier leur volonté de voir ce projet se réaliser à La Tuque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

**5.0 MANDATS DES INSTANCES DE CONCERTATION DE LA CRÉ****5.1 Commission régionale de l'éducation**

Monsieur Réjean Côté présente une proposition de mandat dévolue à la Commission régionale de l'éducation.

Après discussion, considérant la présence de la Table régionale de l'éducation qui recoupe l'essentiel des mandats de la Commission régionale de l'éducation, il est proposé par madame Hélène Arseneault, appuyée par madame Jocelyne Elliott Leblanc d'en reporter l'adoption après que soient clarifiés les mandats de la Commission régionale de l'éducation avec ceux de la Table régionale de l'éducation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Réjean Côté en profite pour affirmer l'importance de mettre en place une commission en éducation regroupant, de façon élargie, des intervenants du milieu de la formation et de l'éducation, conformément aux principes directeurs adoptés en conseil d'administration le 30 novembre dernier.

**5.2 Commission économique régionale**

Le directeur général présente le mandat et la composition de la Commission économique régionale responsable, entre autres, de se prononcer sur les priorités économiques dans un contexte d'harmonisation et d'intégration économique.

SUR PROPOSITION de monsieur Réjean Gaudreault, appuyé par monsieur Michel Angers, il est résolu de constituer la Commission économique régionale mais avec le souci d'intégrer à sa composition d'autres organismes économiques pertinents au besoin et d'en préciser le mandat par rapport aux autres instances de concertation active à la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.3 Le Fonds d'intervention économique régional (FIER)**

Pour ce point, le directeur général dresse un court état de situation du dossier en région. À cet effet, il précise qu'au moins un CLD s'est clairement manifesté pour implanter un FIER RÉGION sur son territoire. D'autres partenaires manifestent également de l'intérêt pour administrer ou participer à la constitution d'un FIER RÉGION.

Résolution relative  
à la constitution d'un FIER à portée régionale

Considérant la nécessité d'assurer la cohésion régionale;

Considérant l'importance que l'ensemble des villes et MRC de la Mauricie aient accès au financement d'un FIER pour assurer le développement de leurs entreprises;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Angers, appuyé par monsieur Jean-Paul Diamond,

☛ que la CRÉ appuie la constitution d'un FIER à portée régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5.4 Comité de suivi du Plan quinquennal

Monsieur André Landry fait une présentation succincte des mandats du comité de suivi responsable, entre autres, de seconder le consultant dans tout le processus de consultation et d'élaboration du Plan quinquennal de développement régional.

SUR PROPOSITION de monsieur Christian Savard, appuyé par monsieur Jean-Paul Diamond, il est résolu de reconnaître et d'appuyer le travail du comité de suivi du Plan quinquennal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

#### 6.0 COMITÉ DE RECOMMANDATION DU FDR : TERME DU MANDAT

Pour ce point, le directeur général présente aux membres du conseil d'administration le rôle et les responsabilités du comité de recommandation. Ce comité a principalement pour mission d'analyser les projets soumis par le personnel de la CRÉ et de sélectionner ceux qui seront présentés au CA pour approbation finale.

SUR PROPOSITION de monsieur Réjean Gaudreault, appuyé par monsieur Michel Angers, il est résolu d'appuyer la constitution de ce comité de recommandation afin de renforcer l'évaluation technique des projets soumis au conseil d'administration dans le cadre du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

#### 7.0 PROLONGATION DU RÔLE ET DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

##### Résolution relative à la prolongation du rôle et des membres de la société civile

Considérant la réalisation du Plan quinquennal en cours;

Considérant la mise sur pied de la Commission économique régionale, de la Commission régionale de l'éducation ainsi que de la Commission forestière régionale;

Considérant l'importance d'assurer un continuum dans les travaux en cours;

SUR PROPOSITION de madame Jocelyne Elliott Leblanc, appuyée par monsieur Réjean Gaudreault, il est résolu :

- ☛ de prolonger le mandat des membres actuels de la société civile d'une année jusqu'en 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

#### 8.0 RENOUVELLEMENT BAIL CRÉ ET MAISON DE LA RÉGION

##### Résolution relative au bail CRÉ et Maison de la région

Considérant les nouvelles responsabilités qui sont confiées à la CRÉ et celles à prévoir à court terme;

Considérant la nécessité pour la CRÉ de concentrer l'utilisation de ses ressources à l'accomplissement efficace des mandats;

Considérant la pertinence d'entreprendre certaines améliorations locatives et de rafraîchir l'environnement de travail;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Laforest, appuyé par monsieur Jean-Denis Leduc,

- ☛ d'autoriser la direction générale à entreprendre la négociation d'un nouveau bail et à annoncer immédiatement aux organismes de l'étage son retrait financier à l'égard d'une partie du coût de leur loyer dès la fin du présent bail se terminant le 31 août 2005;
- ☛ de déléguer au comité exécutif les décisions relatives aux améliorations locatives et la signature officielle du prochain bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

## 9.0 LISTE DES COMPTES

Monsieur André Landry fait état de la liste des comptes.

SUR PROPOSITION de madame France Beaulieu, appuyée par monsieur Christian Savard, il est résolu d'adopter la liste des comptes de la CRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

## 10.0 FONDS PROMOTIONNEL DE LA MAURICIE : PROJETS FINANCÉS

Monsieur Réjean Côté présente succinctement les projets sollicitant les sommes encore disponibles dans le Fonds promotionnel de la Mauricie. Le résiduel du Fonds promotionnel de la Mauricie est 111 418 \$.

### Résolution relative aux projets financés via Les surplus dans le Fonds promotionnel de la Mauricie

Projet de promotion touristique hors Québec :

Considérant que l'Association touristique régionale de la Mauricie (ATR) doit assumer son rôle de leader régional dans le domaine de la promotion touristique et développer des partenariats avec les entreprises et les intervenants pour rejoindre et intéresser des marchés hors Québec à toutes les opportunités touristiques que compte notre région;

Considérant que les efforts consentis à ce jour démontrent les impacts positifs des initiatives de promotion à l'étranger;

Considérant que l'ATR projette d'entreprendre et de poursuivre des campagnes soutenues de promotion sur les marchés ontariens, du Nord-est des États-Unis et sur les marchés européens constitués de la France, de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Angleterre;

Considérant que l'ATR a déterminé des objectifs d'augmentation du nombre de visiteurs sur des échéanciers établis jusqu'en 2007;

Considérant que l'ATR n'a pu rendre admissible, auprès de Développement économique Canada, dans l'entente de financement pour la

promotion touristique, un certain nombre de secteurs pourtant importants dans les potentiels de développement touristique pour la Mauricie et qui portent sur les secteurs affaires et congrès et les secteurs culturel, sportif et croisière;

Il est proposé :

- de soutenir l'Association touristique régionale de la Mauricie avec une enveloppe de 80 000 \$, répartie sur deux ans (2004-2005 et 2005-2006) provenant des surplus disponibles dans le Fonds promotionnel de la Mauricie, afin de renforcer le positionnement de la Mauricie sur des marchés hors Québec ciblés dans les secteurs affaires et congrès, culturel, sportif et croisière.

#### Projet de mise en marché de la signature Mauricie

Considérant que la mise en marché de la signature Mauricie favorise le sentiment d'appartenance à la région et, par conséquent, la fierté régionale;

Considérant que doter la Mauricie d'une signature qui lui est propre fait partie des objectifs prioritaires de l'Entente cadre et tout porte à croire qu'il en sera de même pour le Plan quinquennal 2005-2010 en production par la Conférence régionale des élus de la Mauricie;

Considérant que la signature Mauricie, développée par l'Association touristique régionale de la Mauricie (ATR), peut être largement répandue, utilisée en plus d'une occasion et par tous les secteurs d'activité (éducation, santé, loisir et sport, culture, environnement, etc.);

Considérant que la signature Mauricie peut assurer une image cohérente de la Mauricie, à l'intérieur comme à l'extérieur des limites régionales;

Il est proposé :

- d'affecter 20 000 \$ du surplus du Fonds promotionnel de la Mauricie pour soutenir la stratégie de commercialisation de la signature Mauricie et de profiter, à cette fin, de l'expertise de l'Association touristique régionale de la Mauricie pour établir une stratégie de promotion, pour assurer une large utilisation de la signature et pour commercialiser des produits dérivés de cette signature.

#### Résiduel du Fonds promotionnel de la Mauricie

Considérant que dans l'éventualité où la recommandation relative à la promotion touristique hors Québec et la recommandation relative à la mise en marché de la signature Mauricie soient adoptées et soutenues à même le surplus du Fonds promotionnel de la Mauricie, un solde de ce surplus se chiffrant à 11 418 \$ demeure disponible;

Il est proposé :

- de garder un montant de 11 418 \$ provenant du Fonds promotionnel de la Mauricie aux fins de soutenir, selon les besoins, la promotion touristique hors Québec, la stratégie de mise en marché de la signature Mauricie ou tout autre projet dont les objectifs et les activités sont en lien avec la promotion de la Mauricie.

SUR PROPOSITION DE monsieur Michel Angers, appuyé par monsieur Elzéar Lepage, il est résolu d'utiliser les sommes disponibles dans le Fonds promotionnel de la Mauricie pour financer les projets présentés précédemment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/04-05-06

## 11.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### 11.1 Bilan

Monsieur Réjean Côté présente le bilan du Fonds de développement régional (FDR) en précisant que le total des investissements à ce jour se chiffre à 603 450 \$ et que le solde disponible pour des projets est de 258 154 \$.

### 11.2 Dossier présenté au conseil d'administration

#### 11.2.1 Rendez-vous panquébécois de Secondaire en Spectacle en Mauricie (FDR-04-AA-016)

Pour la région, les retombées économiques d'une finale de Secondaire seront significatives puisque c'est près de 1 000 étudiants provenant de tous les coins du Québec, accompagnés, pour la plupart, de leur parent, qui viendront passer quatre jours en Mauricie.

La finale panquébécoise aura lieu au mois de mai prochain et comme le témoigne la hauteur des participations financières des commanditaires privés et le partenariat financier, l'événement constitue un véritable outil de visibilité et présente un caractère structurant indéniable pour animer et contrer l'exode des jeunes.

#### Résolution relative au projet du Rendez-vous panquébécois de Secondaire en Spectacle en Mauricie

Considérant	que le projet est en lien avec l'Entente cadre régionale;
Considérant	que le projet touche les jeunes du secondaire de toute la région;
Considérant	que le projet contribue à dynamiser les activités culturelles auprès des jeunes;
Considérant	que l'événement apportera une visibilité intéressante à la région;
Considérant	les retombées économiques générées par la venue de visiteurs des autres régions du Québec;
Considérant	que le projet démontre un fort partenariat tant financier que non financier et tant auprès des milieux scolaires que municipaux;
Considérant	l'effet de levier de la CRÉ (moins de 5 % du financement global);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Denis Leduc, appuyé par monsieur Jean-Yves Laforest, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 15 000 \$, conditionnellement à la confirmation de financement des autres partenaires financiers tel qu'il apparaît dans la structure de coûts et de financement consignée dans la présentation sommaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA/04-05-06**

**12.0 QUESTIONS DIVERSES**

À ce moment-ci de l'assemblée, les membres du conseil d'administration ont accueilli les commentaires du public et répondu aux questions qui leur ont été adressées. Le président remercie les personnes qui se sont déplacées d'avoir assisté aux travaux de la CRÉ.

**CA/04-05-06**

**13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur Réjean Gaudreault, appuyé par monsieur Michel Angers, l'assemblée est levée à 21 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

André Landry  
Président

---

Jocelyne Elliott Leblanc  
Secrétaire